

# Rapport National des Pays Bas

## ORE, Prague 2012

**Association : NMT**

### ***I. Changement dans l'association et son organisation***

RAS

### ***II. Tendances et développements***

#### ***Dans la politique professionnelle***

RAS

#### ***Dans la politique sanitaire***

Le coût des soins continue à augmenter aux Pays Bas. La politique du gouvernement se concentre sur le contrôle des coûts. Il a choisi plus de concurrence, des mécanismes de marché et moins de réglementation dans les soins, dans le but de faire baisser les coûts en augmentant l'efficacité.

Une expérimentation de libre fixation des prix dans les soins a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2012, lorsque le marché a été dérèglementé. L'objectif de cette expérimentation est d'augmenter le choix et la transparence pour les patient,s en plus de l'innovation et du contrôle des coûts. La période initiale pour cette expérimentation est de trois ans, avec une extension possible de deux ans. Un certain nombre de conditions ont été imposées, pour assurer son succès :

- i. Les chirurgiens-dentistes doivent donner un aperçu de la qualité des soins qu'ils offrent. Des indicateurs et des études de patients ont été développées à cette fin ;
- ii. La transparence des prix et l'information sur les cabinets dentaires sont obligatoires, permettant aux patients d'avoir un choix éclairé sur les différents prestataires de soins.

La NMT a organisé des réunions d'information pour préparer les praticiens à ces changements. Elle a également développé des outils pour 1) fixer les prix, et 2) informer les patients. La NMT organise en outre des campagnes d'information publicitaire

Elle a également introduit le « moniteur de soins dentaires », qui offre une assistance aux praticiens en cas de difficulté. Les praticiens eux-mêmes jouent un rôle de contrôle à cet égard. L'objectif est d'avoir des soins dentaires de haute qualité.

Deux rapports publiés par le Conseil de la santé publique sont important aussi bien pour la NPT que pour les chirurgiens-dentistes :

- L'un des rapports aborde le sujet de la coordination des objectifs de soins : le ministre souhaite que les soins soient plus orientés de manière objective
- Le deuxième porte sur les soins locaux : le ministre souhaite que les soins soient accessibles près des domiciles.

Enfin, la NMT se concentre sur le rôle préventif des chirurgiens-dentistes et de leurs équipes. Porter attention à la prévention est un défi important de l'équipe dentaire dans son ensemble.

### ***Dans la politique de l'éducation***

Les étudiants démarrent pour la première fois en 2012 une 6<sup>ème</sup> année d'étude. Cette 6<sup>ème</sup> année a déjà été ajoutée au cursus universitaire. Les nouvelles composantes dentaires comprennent des stages en cabinets ou institutions dentaires. Le ministre de la santé a décidé de ne pas augmenter le nombre d'étudiants en 2012. La NMT étudie les options pour établir un institut de recommandation, dont l'une des options est de rejoindre les initiatives internationales existantes.

### ***Dans le système d'assurance***

Dans le contexte de l'expérimentation de libre fixation tarifaire, les chirurgiens-dentistes sont libres de fixer leurs propres tarifs. Cela a conduit à des discussions avec des assureurs privés en ce qui concerne le niveau de couverture des différents types d'assurance.

### ***III. Autres informations (activités, sujets de préoccupation)***

Les médias ont été très attentifs à l'expérimentation de libre fixation des tarifs des soins dentaires. Des sentiments similaires à ceux vus dans les pays scandinaves lorsque la même législation est intervenue, ont été ressentis. La NMT souhaite échanger informations et expériences avec des organisations d'autres pays.

A la lumière du vieillissement prévu dans ce groupe professionnel et de la récente confirmation de la capacité dentaire dans les universités néerlandaises, la NMT étudie les possibilités d'informer les chirurgiens-dentistes étrangers sur une possible carrière aux Pays Bas.

Les Pays Bas étudient également les conséquences de la crise financière mondiale. Inquiétudes sur les éventuelles futures interventions dans l'assurance maladie publique, y compris dans le domaine dentaire.